

## Recherches, consultances et expertises en éducation et formation :

### Perspectives Nords et Suds

*Relations, terrains d'observation, usages politiques et sociaux*

Appel à contribution pour le numéro 25 des *Cahiers de la Recherche sur l'Éducation et les Savoirs* (CRES) – publication en 2026

**Isabelle de Geuser**, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), Université Paris-Est Créteil (UPEC)

**Eric Lanoue**, Consultant international en éducation, chercheur associé au CEPED, Université Paris Cité

**Oscar Quintero**, Enseignant-Chercheur, Universidad Nacional de Colombia, Colombie

#### Problématique du numéro

Ce dossier du numéro 25 des *Cahiers de la Recherche sur l'Éducation et les Savoirs* souhaite contribuer à un état des lieux analytique des connaissances disponibles en sciences sociales sur les relations entre les champs de la recherche, du conseil et de l'expertise en éducation et en formation. Que nous disent ces relations, entre autre, sur les relations entre les Nords et les Suds, sur les contextes de la coopération internationale en éducation et formation, ou encore sur la conception et la circulation des normes éducatives ?

Des prises de position de Raymond Aron (1959) aux travaux de Michel Callon (1999), puis aux interpellations actuelles de nombreux sociologues et de citoyens intronisés « consultants » (Olivier de Sardan, 2011) ou « experts » (Trépos, 1996), les travaux sont nombreux sur les relations entre recherche et expertise. Néanmoins, les relations entre les savoirs scientifiques et les savoirs cognitifs (Normand, 2011)<sup>1</sup>, entre le savant et le politique (Weber, 1959 ; Vink, 1995), restent à la source d'interrogations centrales, spécifiquement dans le domaine de l'éducation et de la formation. Des travaux sur ces acteurs du conseil, chercheurs, experts et consultants, s'interrogent sur leur implication dans l'élaboration des politiques publiques d'éducation et de formation depuis l'avènement du *New Public Management* (Gunter, 2012 ; Normand, 2021), les nouvelles réformes en éducation (Ball et van Zanten, 1998 ; Normand et Vincent-Dalud, 2012), l'internationalisation des normes éducatives (Carvalho, 2005 ; Dakowska, 2020) ou encore la privatisation des systèmes éducatifs (Serpieri et al., 2015 ; McClure, 2017 ; Gérard, 2023). Le monde de l'expertise et du conseil est observé comme « flou » (Henry, 1992 ; Lacroix, 2019) et parfois assimilé à une « consultocratie » (Saint-Martin, 1999, 2000 ; Berrebi-Hoffman et Lallement, 2009 ; Gunter et al., 2015).

Cet appel à propositions questionne la possibilité d'analyser des voies complémentaires aux travaux précédemment évoqués. Le dossier souhaite en effet faire une place au *New public management* (Bezes, 2009 ; 2012 ; Serpieri et al., 2016), à l'internationalisation des acteurs (Lange et Henaff, 2015), mais également à la professionnalisation des activités transnationales d'expertise et du conseil (Henry, 2006 ; Bezes et al, 2011 ; Serpieri et al., 2015) dans le champ de l'éducation et de la formation, que cela soit dans les pays des "Nords" ou ceux des "Suds", dans la perspective de questionner les limites et les

---

<sup>1</sup> Des savoirs issus des expertises et consultances et qui produisent de la connaissance.

frontières entre recherches, expertises et consultances et d'interroger le rôle de cet objet transnational des Nord et des Suds dans la circulation des normes éducatives.

Qu'en est-il des interactions ou absence de relations entre des formes de savoirs scientifiques et des savoirs cognitifs, au sein des expertises en éducation et en formation ? Des institutions responsables du pilotage de la recherche par l'expertise non scientifique et des commanditaires de consultance en éducation et en formation (politiques, systèmes, stratégies, demandes sociales) cherchent à promouvoir, légitimer ou hiérarchiser ces modèles de savoirs au statut pourtant hybride et ambigu. Dans une analyse longitudinale, l'expertise et la coopération internationale en éducation ont pu être analysées en termes de « néocolonialisme » (Lange, 2003), au sens où l'expertise participerait à la diffusion d'une sémantique transnationale de la réforme pédagogique et de « bonnes pratiques » pensées pour des sociétés imaginaires plutôt que réelles (Meyer, 1999 ; Anderson-Levitt et al., 2017). Aujourd'hui, quels sont les rapports entre le monde de la recherche et les logiques de l'expertise opérationnelle et du conseil dans les programmes financés par la coopération internationale et par des autorités publiques en éducation et formation : méthodes, approches, temporalités, interactions et représentations ? Quels sont les intérêts et les objectifs poursuivis par les commanditaires de ces expertises ? Toutes les institutions commanditaires attendent-elles les mêmes « produits » de l'expertise ? Sollicitent-elles les mêmes consultants ? Les expertises et les conseils produits influencent-ils les débats publics sur l'éducation et la formation, les politiques, les systèmes, voire les commandes en éducation et en formation, ou sont-ils, *a contrario*, censurés en vertu de leurs approches critiques, ou instrumentalisées, et en quel sens ?

Par ailleurs, selon les contextes, des marges de manœuvre existeraient face à des termes de référence censés être de facture standardisée. Ces termes de référence ont une incidence sur les attentes et les formes de consultances et expertises produites. Toutefois, les pratiques autour de cette méthode de passation de marchés sont diverses ; les articles pourront en rendre compte. Les propositions d'articles sont en ce sens invitées à analyser de manière critique des éléments relatifs à l'expertise pour préciser leurs liens avérés ou possibles avec des recherches scientifiques, ou à tout le moins susciter des réflexions sur les relations entre les sciences sociales et les problèmes publics (Tanguy, 1995 ; Castel, 2004 ; Lascoumes et Le Galès, 2018). Ce dossier se propose de la sorte de faire varier des « points de vue » sur des relations entre la recherche, le conseil et l'expertise en éducation et en formation, plutôt que d'imposer une ligne d'analyse qui viendrait clore un objet aux frontières poreuses, encore peu exploré.

L'attention sera également portée sur les spécificités et les langages de l'expertise, du conseil (Lundahl et Waldow, 2009) et de la recherche dans le domaine de l'éducation, et ce dans des contextes francophones, anglophones, hispanophones ou encore lusophones. Cette approche invite à prendre en considération les temporalités, la place et le rôle des aspects financiers, les pratiques et les normes imposées ou s'imposant du fait de cette hybridation entre recherche et expertise en éducation et en formation (Olivier de Sardan, 2011, 2021).

Enfin, qu'en est-il des producteurs d'expertises — que ce soient des chercheurs, des consultants ou des experts —, de leurs trajectoires et de leur impact, dans la mesure où de « petits » ou « grands » pourvoyeurs d'expertise et des consultants déterminent en partie les formes d'expertise demandées, consacrées ou censurées ?

Quels sont les « profils » et les carrières de ces experts et consultants en éducation et en formation à l'aune des évolutions des institutions nationales et internationales commanditaires d'expertise ? Quel est le « poids » relatif des producteurs d'expertise face aux institutions commanditaires au sujet des productions écrites en matière d'éducation à l'échelle d'une région, d'un pays, des Nord et des Suds ?

Par quelles voies les standards internationaux de l'expertise et du conseil imposent-ils des paradigmes dans le champ de l'éducation et de la formation ?

En définitive, cet appel à contributions souhaite rassembler des productions qui mettent en exergue ce qui peut constituer des lignes de clivage ou des spécificités entre les contextes et les situations où sont mises en relation la recherche et l'expertise, qui parfois s'opposent, parfois sont complémentaires.

Les propositions d'axes, non limitatives (un article peut en travailler un ou plusieurs) sont donc les suivantes :

### **Axe 1. Profils, postures et trajectoires des experts et des consultants dans les champs nationaux et internationaux de la coopération.**

Les carrières ne sont pas figées (Pons, 2014 ; Lauwerier, 2019) : nombre de chercheurs effectuent des missions de conseil, et des experts exerçant l'activité de conseil participent à des jeux d'étiquetages avec des profils, des titres et des qualifications (y compris requises par les donneurs d'ordre) consacrés au palmarès scientifique (doctorat, publications, etc.) par exemple. Dans cet axe, les déterminants institutionnels, financiers, politiques et éthiques de ces évolutions sont aussi à interroger.

### **Axe 2. Recherche, consultance et expertise dans la décision, l'élaboration et la reconfiguration de l'action publique.**

Cet axe met l'accent sur les stratégies et les interactions de ces consultants et experts face à leurs commanditaires et aux bénéficiaires de leur activité : les États, les institutions religieuses, les bailleurs, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, entre autres. Les contributions mettront en exergue des paradigmes, terrains et objets privilégiés tels que « éducation de base », « qualité », « rentabilité externe de l'éducation », « gouvernance et pilotage des systèmes éducatifs », « indicateurs-clés de performance », etc. Face à la montée de l'entrepreneuriat, il s'agit de s'interroger sur l'impact de ces modalités d'action que sont les consultances, surtout quand celles-ci utilisent des méthodes concurrentes ou analogues à celles en vigueur dans les recherches scientifiques - ce qui attise donc souvent la critique ou le stigmate de cette activité par les pairs.

### **Axe 3. Institutionnalisation de l'expertise et du conseil au sein des centres de recherche et à l'université, et de départements de « recherche » au sein des institutions des bailleurs de fonds et des cabinets de conseil.**

Tandis que les centres de recherche (universités, laboratoires, associations) ont de moins en moins le choix de faire du conseil (intérêt financier) (Castel, 2004), les bailleurs (Banque mondiale, Partenariat mondial pour l'éducation, Agence française de développement, etc.) et les cabinets de conseil se dotent de départements ou de directions de recherche pour apporter la preuve de la qualité de leur action, ce qu'ils appellent « la politique basée sur la preuve », l'« *evidence-based policy* » (Normand, 2017). Cette frontière floue entre expertise, consultance et recherche (Poupeau, 2003) n'est pas sans poser de questions relatives aux reconfigurations des lieux de production et de légitimation des savoirs, et des champs scientifiques et politiques.

### **Axe 4. Doctrines, représentations symboliques, finalités et usages de l'expertise et du conseil, national et international.**

Les champs nationaux et internationaux de la coopération en éducation devient un terrain de mise en relation de la recherche avec les systèmes éducatifs à travers les programmes, les projets, les dispositifs, les théories, les « outils » ou encore les méthodes. Ce dernier axe questionne les apports de l'expertise et du conseil à la recherche et vice-versa (Tanguy, 1995). Il s'agit d'analyser les

représentations en éducation des experts et des consultants, les évolutions des modèles de savoir, les transformations des espaces de leur production et de leur diffusion. La profusion et la prolifération des productions écrites (publiées et non publiées) issues de l'expertise et du conseil sont à la source d'interrogations partagées sur leur finalité et leur devenir, tant au sein du monde de la recherche (si et quand des chercheurs y contribuent) qu'au sein des mondes de l'expertise, du conseil et de celui des commanditaires des champs nationaux et internationaux de la coopération en éducation et en formation (Lauwerier et Akkari, 2011).

### Références bibliographiques

Anderson-Levitt Kathryn, Bonnéry Stéphane & Fichtner Sarah, 2017, « Introduction du dossier. Les approches dites "par compétences" comme réformes pédagogiques "voyageuses" », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 16, pp. 7-26.

Aron Raymond, 1959, « Introduction », in Max Weber, *Le savant et le politique*, trad. par J. Freund, Paris, Plon.

Ball Stephen & van Zanten Agnès, 1998, « Logiques de marché et éthiques contextualisées dans les systèmes français et britannique », *Éducation et sociétés*, Vol. 1, n° 1, pp. 47-71.

Berrebi-Hoffman Isabelle & Lallement Michel, 2009, « À quoi servent les experts ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 126, n° 1, pp. 5-12.

Bezes Philippe, 2009, « 6. La genèse de l' « État stratège » ou l'influence croissante du New Public Management dans la réforme de l'État (1991-1997) ». *Le Lien social*, pp. 341-420.

Bezes Philippe, 2012, « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du New Public Management en France depuis les années 1970 ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 193, n°3, pp. 16-37. <https://doi.org/10.3917/arss.193.0016>

Bezes Philippe, Demazière Didier, Le Bianic Thomas, Paradeise Catherine, Normand Romuald, Benamouzig Daniel, Pierru Frédéric, & Evetts Julia, 2011, « New Public Management et professions dans l'État: Au-delà des oppositions, quelles recompositions ? » *Sociologie du travail*, Vol. 53, n°3, Article 3. <https://doi.org/10.4000/sdt.8348>

Callon Michel, 1999, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, Vol. 41, n° 1, Janvier-Mars, pp.65-78.

Carvalho Luís Miguel, 2005, « Explorando as transferências educacionais nas primeiras décadas do século XX », *Análise Social*, Vol XI, n° 176, pp. 499-518.

Castel Robert, 2004, « 3. La sociologie et la réponse à la demande sociale », in Bernard Lahire éd., *À quoi sert la sociologie ?* La Découverte, pp. 67-77.

Dakowska Dorota, 2020, « Créer des experts à son image. La Commission européenne et les politiques de l'enseignement supérieur », *Politix*, Vol. 130, n°2, pp. 137-164.

Gérard Etienne (ed.), 2023, *Universités privées : la fabrique des inégalités. Leçons d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie*, Paris, Karthala.

Gunter Helen, 2012, « Le leadership scolaire, restructuration managériale de l'organisation de l'établissement scolaire », *Éducation et Sociétés*, Vol. 30, n° 2, pp. 59-74.

Gunter Helen, Hall David, & Mills Colin, 2015, « Consultants, consultancy and consultocracy in education policymaking in England », *Journal of Education Policy*, Vol. 30, n° 4, pp. 518-539.

Henry Odile, 1992, « Entre savoir et pouvoir », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Vol. 95 n° 1, pp. 37-54.

Henry Odile, 2006, « L'impossible professionnalisation du métier d'ingénieur-conseil (1880-1954) ». *Le Mouvement Social*, Vol. 214, n°1, pp. 37-54. <https://doi.org/10.3917/lms.214.0037>

Lacroix Guillaume, 2019, « Les équilibristes du développement durable. Une ethnographie des experts et de l'expertise en durabilité dans la fabrique urbaine », Thèse en études urbaines, aménagement et urbanisme, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Lange Marie-France, 2003, « Ecole et mondialisation. Vers un nouvel ordre scolaire ? », *Cahiers d'Etudes africaines*, Vol. 43, n°169-170, pp. 143-166.

Lange Marie-France et Henaff Nolwen, 2015, « Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation ». *Revue Tiers Monde*, Vol. 223, n°3, pp. 11-28.

Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, 2018, *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin.

Lauwerier Thibault, 2019, « Profils et pratiques des acteurs de la coopération internationale en éducation », Rapport de recherche, Université de Genève.

Lauwerier Thibault & Akkari Abdeljalil, 2011, « Repenser l'influence de la Banque mondiale sur les politiques d'éducation de base en Afrique de l'Ouest francophone », *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, Vol. 46, n° 3, pp. 343-362.

Lundahl Christian & Waldow Florian, 2009, « Standardisation and 'quick languages' : The shape-shifting of standardised measurement of pupil achievement in Sweden and Germany », *Comparative Education*, Vol. 45, n° 3, pp. 365-385.

McClure Kevin R., 2017, "Arbiters of effectiveness and efficiency: the frames and strategies of management consulting firms in US higher education reform", *Journal of Higher Education Policy and Management*, Vol. 39, n° 5, pp. 575-589.

Meyer Michel, 1999, *Pour une histoire de l'ontologie*, Presses Universitaires de France.

Normand Romuald, 2011, *Gouverner la réussite scolaire. Une arithmétique politique des inégalités*, Peter Lang et ENS de Lyon.

Normand Romuald, 2017. « La circulation internationale des techniques de la preuve dans les programmes d'intervention et de gestion publique en éducation », *Revue française d'administration publique*, Vol. 161, n°1, pp. 19-30

Normand Romuald, 2021, « Chapitre 8. Dynamique de changement, développement professionnel et emprise managériale: Une étude de cas dans un district de la baie de san francisco », in L. Progin éd., *Les directions d'établissement au cœur du changement. Pilotage, collaboration et accompagnement des équipes éducatives*, Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, pp. 167-182.

Normand Romuald & Vincent-Dalud Monique, 2012, « Sciences de gouvernement de l'éducation et réseaux transnationaux d'experts: La fabrication d'une politique européenne », *Éducation et sociétés*, Vol. 29, n° 1, pp. 103-123.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2011, « Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du lasdel (Niger-Bénin) », *Cahiers d'études africaines*, Vol. 51, n° 202-203, pp. 511-528.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2021, *La revanche des contextes: Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Karthala, Hommes et sociétés.

Passeron Jean-Claude & Revel Jacques, 2005, *Penser par cas*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Pirotte Gautier, 2021, *Sociologie de la coopération internationale. Acteurs, enjeux et débats*. Louvain-La-Neuve, De Boeck Supérieur, Ouvertures sociologiques.

Pons Xavier, 2014, « Figures de l'expert international français: l'exemple des évaluations internationales des acquis (1958-2008) », *Carrefours de l'éducation*, Vol. 37, N° 1, pp. 63-78.

Poupeau Franck, 2003, *Une sociologie d'Etat : L'école et ses experts en France*, Raisons d'agir éd.

Saint-Martin Denis, 1999, « Les consultants et la réforme managériale de l'État en France et en Grande-Bretagne : vers l'émergence d'une « consultocratie » ? », *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 32, n° 1, pp. 41-74.

Saint-Martin Denis, 2000, « Énarchie vs 'consultocratie' : les consultants et la réforme administrative en France depuis les années 1980 », *Entreprises et histoire*, Vol. 25, n° 2, pp. 82-92. Serpieri Roberto, Grimaldi Emiliano et Hall David. (Éd.), 2016. "New Public Management and the Reform of Education: European lessons for policy and practice". *Routledge*. <https://doi.org/10.4324/9781315735245>

Serpieri Roberto, Grimaldi Emiliano & Vatrella Sandra, 2015, « School evaluation and consultancy in Italy. Sliding doors towards privatisation? », *Journal of Educational Administration and History*, Vol. 47, n° 3, pp. 294-314.

Tanguy Lucie, 1995, « Le sociologue et l'expert : une analyse de cas », *Sociologie du travail*, Vol. 37, n° 3, pp. 457-477.

Trépos Jean-Yves, 1996, *Sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».

Vink Dominique, 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.

Weber Max, 1959, *Le savant et le politique*, trad. par J. Freund, Paris, Plon.

### Type d'articles attendus

Cet appel à contributions vise aussi bien des études de cas, au sens de Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (2005), que des cas empiriques sur des objets, des terrains et des points de vue diversifiés. Les articles attendus peuvent également adopter une approche comparée des relations entre recherche, consultance et expertise en éducation aux Nord et aux Suds.

→ Il est rappelé aux auteurs, qu'ils soient chercheurs ou experts, ou se situant à l'interface de la recherche et de l'expertise que, selon sa ligne éditoriale, la revue *Les Cahiers de la Recherche sur l'Éducation et les Savoirs (CRES)* n'accepte d'articles que scientifiques, c'est-à-dire avec une forte dimension de réflexivité critique, d'ancrage théorique dans les sciences sociales, d'analyses empiriques et de données – qualitatives et quantitatives – à valeur de preuve.

### Calendrier

Les propositions de contributions sont attendues pour le 30 avril 2025 au plus tard. Le comité de rédaction des CRES se prononcera sur ces propositions, pour le 30 mai 2025.

Contacts :

[isabelle.de-geuser@u-pec.fr](mailto:isabelle.de-geuser@u-pec.fr)

[lanoueuaga@gmail.com](mailto:lanoueuaga@gmail.com)

[oscar\\_quintero@hotmail.com](mailto:oscar_quintero@hotmail.com)

[anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr](mailto:anne-claudine.oller-naudet@u-pec.fr)

[etienne.gerard@ird.fr](mailto:etienne.gerard@ird.fr)